

*a Radiò di a Corsica*

**Alta**  
frequenza

**ARADIO DI A CORSICA**

*Di poi più di 30 anni*

**EN FM**

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**  
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

**EN NUMERIQUE**

**MARSEILLE AIX... NICE CANNES...**

**WWW.ALTA-FREQUENZA.COM**

## Bastia è quelli Estrosi nizzesi

L'affare hà principiatu cù un arrestatu, più chè particulare, presu da u Prefettu di l'Alpe Maritime, chì presentava «l'interdizione di purtà, d'avè o d'utilizà in Nizza un ugettu o un pannu mettendu in mostra a Corsica o una squadra spurtiva corsa».

Nantu à e rete suciale, sò state numerose e reazione contr'à ste parulle di e quale u caratteru diffamatoriu hè statu ricunnisciutu. À un puntu tale ch'ellu ci hè statu una mudificazione di l'arrestatu da u Prefettu è, in più, u Statu s'hè ritrovu cundannatu à pagà à u Sporting 500 euro à u titulu di l'articulu L.761-1 di u codice di a ghjustizia amministrativa.

Dunque, u cuntestu di sta partita di ballò di pettu à l'OGCN era digià difficile per i leoni di Furiani, nanzu à ch'elli ghjunghjessinu à u stadiu di l'Allianz Riviera.

Ma soprapiazza ùn si sò lasciati fà. Anu fattu sente u so rughjù è a so vulintà di vince. L'anu incrosciata a maglietta è sò oramai di ritornu, dopu à qualchi stonda di dubbitu.

À u fischju di fine, ùn pudianu esse chè cuntenti. Tandù, Jean-Louis

Leca hà cappiatu sta gioia ch'ellu avia in ellu, da a panca à u centru di u terrenu, raghjunchjendu i so amici, cù a bandera. A testa mora, simbulu di storia è di cultura, chì quand'ella sventuleghja porta altu l'anima di u populu corsu, hè stata vista cum'è un' offesa ind'u campu nizzese da u capitanu di a squadra, da certi sostenitori chì anu invaditu a pratulina cerchendu à minà i turchini, da u rispunsevule di a securità chì hà lasciatu fà è ancu da u sgiò merre Christian Estrosi ; ellu chì di ferraghju scorsu avia difesu à Alexy Bosetti, sanzianatu da a LFP per i so tatuasgii di «fiertà d'appartenenza à Nizza» mustrati cù un veru sensu di a pruvucazione à u publicu marsegliese dopu avè marcatu.

Ci vole à sperà chì Frédéric Thiriez piglierà e bone sanzione. Perchè si sta cumeria s'era passata in Armand-Cesari, cum'ellu hà dettu Pierre Menès in u Canal Football Club, u Sporting ùn ghjucherà più ind'è ellu durante 2 anni...

In tantu, più chè mai forza Bastia ! Cù tuttu u nostru sustegnu.



da Roland Frias

## Billet Bâtonnades de 2014, vous avez dit Bâtonnades ?

En 1973, nous connûmes dans notre pays les «ratonnades», pour ceux qui ont la mémoire courte, je conseille d'aller consulter Wikipédia ou d'autres banques d'informations bien approvisionnées. Pour clore le débat de cette période gênante, pour nos compatriotes qui ont une vision généreuse des droits de l'Homme, le Président Georges Pompidou fit une déclaration en septembre 1973 dans laquelle il martela : «La France est profondément antiraciste. [...] En France, de racisme il n'y en a pas, en tout cas il ne doit pas y en avoir.» Georges Pompidou qui devait mourir l'année suivante, pendant son mandat présidentiel, ne laissa pas une France raciste ! Mais, comme le racisme est l'arme préférée des imbéciles, cette arme qui est en fait une maladie, revient périodiquement semer quelques «miasmes malsains» dans notre société fragilisée par la crise économique, les difficultés et les incertitudes du moment, autant que par les égoïsmes individuels et le refus de l'autre, il faut donc marquer le coup et regretter l'expression de ce racisme quelle qu'en soit la forme.

En Corse, nous sommes parfois, même souvent, victimes de cette maladie et de ceux qui la diffusent ou l'exercent de quelque façon que ce soit, même dans la pratique du sport. Je ne suis pas un maniaque de la Loi, même si je suis convaincu qu'elle est faite pour favoriser le faible contre le puissant, permettre l'application de la Justice contre les tentations de l'injustice... Alors je dois avouer, qu'aller quérir par la force publique dès potron minet, des hommes et des femmes que rien ne peut inciter à prendre le maquis ou à fuir au bout du monde. Avocats, bâtonnier ou ancien bâtonnier soumis au regard vindicatif de médias parisiens avides de sensationnel, m'insupporte considérablement. La justice normale, tranquille, celle qui est rendue au nom du Peuple Français, n'est pas celle que nous avons vue, que l'on nous offre sans retenue. Il y eut les «ratonnades de 1973», nous nous souviendrons avec mépris des «Bâtonnades de 2014» !

Paul Aurelli  
icn-p.aurelli@orange.fr



## A Corsica in Parigi

# Un groupe de presse corse

Avec l'Informateur Corse Nouvelle (ICN) et Donna Corsa, nous essayons de faire vivre un groupe de presse corse. L'accueil que vous nous réservez est plutôt chaleureux. Manifestement, nous répondons à une attente.

Nous avons besoin d'une diffusion plus large de ces deux supports : faites connaître et faites lire autour de vous ICN et Donna Corsa, car il s'agit de donner de la Corse une image plus conforme à la réalité, loin des clichés des légendes noires de notre île. que nous connaissons,

En Corse, il existe des femmes et des hommes qui veulent contribuer au développement de notre île et qui entreprennent, des villages qui ne veulent pas mourir, des villes qui se développent.

Il existe aussi une langue et une culture qui sont vivantes. Les chants polyphoniques ne sont pas un simple folklore, c'est l'âme d'un peuple qui s'exprime. La mer et la montagne ne sont pas de simples décors pour cartes postales estivales, ce sont les lieux de notre quotidien.

Nous ne représentons aucun parti politique, aucun groupe de pression. Nous voulons parler la Corse telle qu'elle est aujourd'hui, adossée à une histoire, mais aussi tournée vers l'avenir. C'est pour cela que nous acceptons de donner la parole à tous ceux qui ont quelque chose à dire.

La Corse n'est pas pour nous une nostalgie. Ma commune, Prunelli-di-Fiumorbu, se développe, même si le village historique, là où je suis né, se désertifie. C'est cette vie nouvelle qui est importante, ce foisonnement des rencontres et des expériences, ce croisement des savoirs entre les anciennes et les nouvelles générations.

Pour cela, il est nécessaire que des supports de presse régionaux existent. Nos vies ne sont pas simplement rythmées par l'agenda du monde, elles se nourrissent aussi des battements de la vie locale.

ICN et Donna corsa sont là pour, justement, parler de ces battements du quotidien.



Christian Gambotti  
icn-cgambotti@orange.fr

# Dominique Bucchini

«Il est temps de combattre le clanisme, sous toutes ses formes»

***Dominique Bucchini, le président de l'assemblée de Corse se félicite du résultat obtenu par le candidat Nicolas Alaris lors des dernières élections sénatoriales en Corse-du-Sud. Mais au-delà de cette deuxième position obtenue loin derrière le nouveau sénateur Jean-Jacques Panunzi, Dominique Bucchini regrette a contrario l'organisation même du mode de scrutin qui favorise les présidents des Conseils Généraux. Selon lui, ces derniers utilisent les fonds de l'institution pour les distribuer aux communes et ainsi peser sur les grands électeurs. Selon le président de l'assemblée de Corse, cela pose un véritable problème de démocratie***



***Dominique Bucchini, nous avons constaté une sorte d'éclatement de la gauche en Corse-du-Sud depuis les dernières élections municipales. Et les grands électeurs des sénatoriales ont confirmé cette tendance. Qu'en pensez-vous ?***

L'élection sénatoriale que nous venons de vivre va permettre d'envoyer quelqu'un à Paris afin de discuter des problèmes de notre pays la France, et, en particulier, de la Corse. Et cette personne qui a été élue, nous devons bien prendre conscience qu'elle appartient à une famille politique. Les électeurs de droite ont voté pour monsieur Panunzi, et c'est naturel.

Mais malheureusement, beaucoup d'électeurs de gauche ont aussi fait ce choix. Ils ont donc voté un sénateur UMP qui va défendre les positions de l'UMP. Je constate que ce sont les présidents des Conseils Généraux, qui par leur savoir-faire, utilisent le Conseil Général, par le biais de subventions que l'on donne aux communes pour être élus sénateurs.

Cela pose un véritable problème de démocratie et d'institution. Nous allons donc bien devoir définir progressivement tout ce que peut contenir la Sixième République pour que la démocratie puisse vivre. Car dans les conditions actuelles nous vivons dans l'éloge de l'ambiguïté.

***C'est-à-dire ?***

Normalement, lorsqu'on est à gauche, on vote à gauche et lorsqu'on est à droite, on vote à droite. Il peut y avoir de temps en temps certaines personnes qui peuvent être sensibles aux charmes de monsieur Dupont ou de monsieur Durand, mais en définitive nous sommes confrontés à un véritable problème. Ensuite, pour en revenir sur ce scrutin en Corse-du-Sud,

je constate que nous sommes arrivés en seconde position derrière monsieur Panunzi.

Etant donné l'état de nos forces, je considère qu'il s'agit d'un bon résultat. Mais, et je le dis d'une manière tout à fait sereine, il aurait fallu que la gauche non-communiste réfléchisse d'une manière très sérieuse afin de pouvoir contrer ce genre d'exercice. Car en définitive, lorsqu'on efface les marqueurs politiques, on fait le jeu du Front National.

En Corse comme ailleurs, les Corses doivent se déterminer par rapport à ce que sont les programmes de la droite, ceux de la gauche, et même ceux de la gauche radicale. Voici ce qu'il faut pour changer radicalement les choses. Dans le cas contraire, nous faisons allégeance à une seule personne. Et la Corse a beaucoup à souffrir de cet état de fait. Cela nous renvoie au temps béni des clans qui d'une manière pyramidale avec un chef, organisaient toute la vie politique. Il est temps de faire vivre la démocratie et de combattre le clanisme sous toutes ces formes.

PAUL QUILICHINI, MAIRE DE SARTÈNE

# «Je resterai fidèle à mes engagements»

**A**près une «virile campagne» lors des élections municipales, Paul Quilichini continue de subir, selon lui, la vindicte de ses opposants. C'est à présent son désir de changer d'intercommunalité qui pousse semble-t-il ses adversaires à tenter de le mettre une nouvelle fois en difficulté. Pour autant, l'édile sartenais reste droit dans ses bottes pour promouvoir une autre forme de gestion de la chose publique.

**Pourquoi préconisez-vous l'intégration de Sartène dans la communauté de communes du Grand Sud ?**

J'ai une vision à long terme des choses. La loi prévoit la disparition des petites communes au profit des communautés de communes, mais les citoyens ont toujours besoin d'élus de proximité. De plus, il va y avoir un transfert de compétences qui va porter sur l'eau, les ordures ménagères et le tourisme. Le problème des ordures ménagères ne peut pas être traité au niveau de l'intercommunalité, ni de la commune. Il s'agit d'une problématique régionale, qui va nécessiter des investissements lourds, notamment pour le tri sélectif. Il faut donc un bassin de population important. La loi prévoit

20 000 habitants. Propriano-Sartène n'en compte que 8 700 et se trouve dans le domaine dérogatoire. Même Porto-Vecchio est à moins de 20 000. Si Sartène rejoint la communauté de communes du grand sud, elle dépassera aisément les 20 000, ce qui permettra de mutualiser les moyens pour présenter des projets importants. Il n'y a pas que Sartène qui doit intégrer la communauté grand sud, il faut aussi qu'il y ait l'Alta Rocca pour constituer un ensemble important de l'ordre de 35 000 habitants.

**«Nous n'avons pas à être traité de cette manière»**

**Vous anticipez la refonte territoriale ?**

Avec la disparition des conseils généraux, il va y avoir là aussi un transfert des compétences sociales aux communautés de communes. On connaît malheureusement les dérives clientélistes qui peuvent en résulter. Aussi, j'avais demandé que la présidence de Sartène-Valinco, intègre les petites communes pour qu'elles interviennent aussi dans la présidence de celle-ci. C'était aussi un moyen de sortir de la guéguerre entre Propriano et Sartène. Qu'a fait monsieur Bartoli ? Non seulement, il n'a pas accepté ce système de présidence tournante avec deux ans Propriano, deux ans Sartène et deux ans les petites communes, mais en prime, il a donné un poste de vice président à l'opposition de Sartène. J'estime que l'on n'a pas à être traité de cette manière. Quand on sait que la communauté de communes a investi cinq millions d'euros dans notre



commune et quatre-vingt à Propriano, comme stipulé dans la plaquette de propagande de madame Bartoli pour les municipales, je trouve que ça n'est pas normal. Je n'ai rien contre le développement de cette cité, mais ma vision de la politique c'est de ne pas privilégier un enfant par rapport à un autre.

**Vous sous-entendez-que cette opération tente de vous discréditer pour justifier les choix de la communauté de communes de Sartène-Valinco ?**

Anne Labertrandie monte au créneau pour dire des contres vérités. L'opposition a eu droit à un reportage de France 3 en dimanche pour dénoncer les engagements de Sartène. Mais nous tiendrons ces engagements. On verse un million cinquante mille euros à la communauté de communes. Il y a trois ans, il y avait un déficit chronique. Le Préfet avait demandé une participation exceptionnelle de 185 000 € sur quatre ans. Paul Marie Bartoli a émis le

pôts sur les résidences secondaires. La communauté de commune est sous tutelle mais ses responsables vont dénoncer le budget de la ville de Sartène. On marche sur la tête, ceux qui prônent la justice sociale font le contraire.

**«La Corse reste l'une des seules régions de France sous-développées»**

**Jean Tirole a reçu le prix Nobel d'économie. Il se situe dans la mouvance des régulationnistes. Est-ce une analyse qui peut convenir à la Corse ?**

La Corse reste l'une des régions de France encore sous développée avec une forte disparité sociale. Qui peut investir dans l'île ? Le public principalement, pour qu'ensuite le privé puisse prendre le relais. Il faut donc que de l'argent public soit injecté en Corse. On a besoin de routes, de transports en commun par le rail, de plus de rotations aériennes, mais ces investissements doivent être bien gérés. Pour un parking à Sartène, nous avons besoin de 5 millions d'euros. Si on n'a pas de partenaires, on va devoir emprunter. Si on attend d'avoir de l'argent pour faire, on n'avancera jamais. C'est un peu le problème de l'Europe. Il faut se recentrer sur ses forces. Enfin, il faudrait aussi que cette manne publique profite aussi aux petites communes, en repensant l'aménagement du territoire par exemple. Il y a plein de possibilités. Le tout c'est de vouloir agir.

■ Michel Maestracci



**«À Sartène, la diffamation est le sport collectif»**

titre et nous versons 57 000 € par an. On ne doit rien du tout. Je constate seulement qu'à Sartène, la diffamation est le sport collectif qui prédomine. Notre commune a vécu trois contrôles de la chambre régionale des comptes et il n'y a eu aucune remontrance. On nous a demandé d'augmenter les impôts, nous ne l'avons pas fait. Par contre, nous allons certainement augmenter les im-

# Après Nice-Bastia, la Corse mobilisée et rassemblée

**Consternant, révoltant, hallucinant, nous pourrions trouver quelques dizaines d'autres mots tout aussi forts pour qualifier ce qui s'est passé à l'Allianz Riviera de Nice le week-end dernier lors de la rencontre de Ligue 1 opposant l'OGC Nice au SC Bastia. Lorsque, à la fin de la rencontre remportée par le club corse, Jean-Louis Leca décide de brandir un drapeau corse pour manifester sa joie, la situation a ensuite dérapé puis dégénéré. Car visiblement les Niçois n'ont pas apprécié de perdre cette rencontre devant leur public, au point que ce geste, pourtant répété des milliers de fois dans tous les stades du monde, a été perçu comme une odieuse provocation. Mais la véritable provocation, n'est-elle pas de considérer que le drapeau d'un pays ou d'une région puisse à lui seul provoquer de tels incidents ? Après les banderoles insultantes pendant le match, où les Corses furent traités de «chèvres» et de «fils de chèvres», certains joueurs bastiais et même des membres du staff furent ensuite agressés par des supporters, et même par des stadiers, selon les dires du président Pierre-Marie Geronimi.**



■ Frédéric Bertocchini et Marc Ezrati

RENCONTRE AVEC PIERRE-MARIE GERONIMI, PRÉSIDENT DU SCB

## «Il ne faudrait pas inverser les rôles dans cette affaire»

**Pierre-Marie Geronimi, quel a été votre première réaction après les incidents de Nice ?**

Je n'ai jamais vu ça. Ça sortait de tous les cotés, ça descendait de toutes les tribunes. Et la chose la plus incroyable, c'est que les gens qui étaient censés assurer la sécurité ont participé eux aussi à cela. Je le dis clairement : des gens qui étaient chargés de la sécurité à Nice, ont frappé des joueurs bastiais ! Ils ont aussi frappé l'entraîneur adjoint de Claude Makélélé. Et aujourd'hui, le pire c'est que certains sont en train de chercher à savoir pourquoi nous en sommes arrivés là, ou de quelle manière. Ce qui s'est passé à Nice est quelque chose d'intolérable. Je peux vous dire que si de telles choses s'étaient déroulées chez nous en Corse des communiqués d'indignation auraient fusé de toute part. Je laisse les instances travailler mais j'es-

père qu'on ne cherchera pas à inverser les rôles dans cette affaire.

**Indépendamment de la fin du match, nous avons vu quelques banderoles assez insultantes également...**

Les seules banderoles insultantes que j'ai vu, je les ai vues en tribune. J'ai notamment pu lire que les Corses étaient des «chèvres» et des «fils de chèvres».

**Que pensez-vous de cette affaire de drapeau ? Car visiblement c'est ce drapeau qui met le feu aux poudres.**

Ecoutez, si montrer un drapeau d'un club, d'une région ou d'un pays est considéré comme une insulte... Je pense que les autorités auront beaucoup de travail après cette affaire. Parce qu'en ce qui me concerne je vois des drapeaux sur tous les stades de France, à

l'étranger et même dans le monde entier.

**Concrètement, vous avez eu peur ?**

Peur ? Je vous vais vous dire que... Comment dire... C'est impressionnant ! Quand vous êtes au centre d'un terrain et que vous voyez plusieurs dizaines de personnes, voire même plusieurs centaines, courir vers vous, vous vous sentez forcément en danger. Après peur, je ne sais pas. A titre personnel je me trouvais dans le couloir des vestiaires quand tout a débuté. C'est à ce moment là que j'ai entendu un brouhaha gigantesque et quand je suis arrivé sur la pelouse j'ai vu des centaines et des centaines de personnes sur le terrain. C'est vraiment inimaginable. Je ne veux pas jeter de l'huile sur le feu, mais je le répète, si on avait vu le dixième de ce qui s'est passé à Nice, à Furiani, je peux vous garantir qu'on aurait commencé en à parler dans les ministères juste après le match.

**Revenons-en au drapeau. Les Niçois semblent considérer qu'il s'agit d'une provocation. Qu'avez-vous à répondre à cela ?**

Est-ce que montrer le drapeau d'un pays, d'une région ou d'un club est une insulte envers quelqu'un ? C'est quand même incroyable d'entendre des gens tenir de tels propos ! Nous le voyons dans tous



les pays du monde. Si ça c'est une insulte et bien on peut considérer que des gens sont insultés tous les week-ends. En ce qui nous concerne, nous sommes fiers d'arborer le drapeau de notre club, de notre région et de notre pays. Ou alors, si on ne comprend pas ça, il faut tout arrêter, tout simplement...

**Comment ont réagi vos joueurs lorsqu'ils se sont sentis en danger ?**

Les joueurs ont fait bloc. Ils se sont protégés les uns les autres. Mais je peux vous dire que c'est impressionnant. Nous avons notre entraîneur-adjoint qui a été frappé, tout comme certains de nos joueurs.

**Malgré tout, parvenez-vous à savourer la victoire acquise sur le terrain ?**

Oui bien sûr. Nous sommes très satisfaits d'avoir gagné ce match. Mais au-delà du football, ce qui s'est passé à Nice reste quelque chose de très grave.



# De l'arbre généalogique aux constellations familiales



**La généalogie est une belle façon de renouer avec le passé de ses aïeux et de rouvrir le grand livre des histoires de famille. Une activité que certains pratiquent pour le simple plaisir, d'autres pour mieux saisir leur place au sein de ce tissu intergénérationnel complexe...**

**A**vec sa charge métaphorique puissante, l'arbre généalogique s'est depuis longtemps imposé comme l'archétype de la construction familiale au fil des âges. Puisant sa vitalité dans le terreau du passé et sa cohérence du tronc fédérateur de la famille, le végétal symbolique se ramifie et se dédouble pour donner naissance à une architecture de plus en plus complexe. Née dans l'Antiquité et généralisée au Moyen Âge, cette représentation s'associe aujourd'hui à un nouveau schéma plus psychologique, davantage recentré sur les individus : celui des constellations familiales...

## Généalogie d'un arbre

Revenons en quelques lignes sur l'histoire de cette tradition qui passionne encore aujourd'hui les foules. L'intérêt de l'homme pour ses origines familiales s'est manifesté dès l'Antiquité, notamment dans la société gréco-romaine où le culte des ancêtres faisait partie intégrante de la vie des citoyens. Dans les maisons romaines, le lairaire était un petit sanctuaire voué au culte familial et de nombreuses représentations ornaient les murs de la maison, figurant les liens entre les différents membres de la famille sous la forme de stemmata (dont le singulier, stemma, a donné le mot schéma), des arborescences généalogiques hiérarchisant les relations entre ascendants et descendants par des traits. Ce n'est que bien des siècles plus tard, au Moyen Âge, qu'est apparue la forme véritablement végétale de l'arbre, s'inspirant de l'épisode biblique de l'arbre de Jessé, qui représentait celui-ci portant un arbre sorti de son dos avec tous ses descendants. Peu à peu, la tradition est reprise par la société aristocratique qui utilise ces représentations pour mettre en valeur la noblesse de ses lignées et faire valoir ses pouvoirs.

## Aux racines de la famille

Quelque peu oubliée au cours des décennies précédentes, la pratique de la généalogie a fait l'objet d'un fort regain d'intérêt sous l'influence de l'outil informatique qui en facilite grandement la tâche. À tout âge, jeune ou vieux, petit-enfant ou grand-parent, on peut désormais débiter ce passionnant travail de recherche pour établir son ascendance ou sa descendance. En généalogie, on définit la personne qui réalise son arbre généalogique sous le nom de «de cujus», une expression juridique latine désignant un sujet dont on établit la succession. Selon son âge et ses objectifs, l'arbre pourra prendre une forme ascendante, plaçant le sujet à la racine et grimpant de plus en plus dans les générations d'ancêtres, ou une orientation descendante, logeant le de cujus au sommet de l'arbre et descendant d'étage en étage vers les générations suivantes...

## De la généalogie à la psychogénéalogie

On connaît aujourd'hui l'importance des liens familiaux dans la construction du moi, y compris les liens secrets ou invisibles qui se transmettent insidieusement de génération en génération. C'est en partant de ce constat que la psychologue Anne Ancelin Schützenberger a développé, dans les années 70, la théorie de la psychogénéalogie. Partant des dernières découvertes de la psychanalyse et de ses propres observations, elle a ainsi établi l'idée que nos comportements pathologiques se-

raient profondément influencés par les conflits et traumatismes vécus par nos ancêtres. Autour du sujet se tisse un complexe écheciveau d'influences invisibles et d'héritages néfastes qu'il convient de démêler grâce à un ensemble d'outils qu'elle appellera «constellations familiales». Dessins, jeux de rôles et exercices corporels sont ainsi mis en œuvre pour reconnecter le passé au présent, et mieux maîtriser l'influence du premier sur le second. Au cœur de ce processus, l'arbre généalogique est un socle précieux à partir duquel se matérialise la mémoire familiale du patient et dont ce dernier aura pour tâche d'éliminer une à une les «mauvaises branches»...



## Débuter un arbre généalogique en ligne

- [www.myheritage.fr](http://www.myheritage.fr)
- [www.ancestry.fr](http://www.ancestry.fr)

## Mieux comprendre l'histoire de la généalogie :

- <http://www.yvongenealogie.fr>

## S'initier aux constellations familiales :

- <http://www.psychogenealogie.com>

# Des vins venus du froid

*Qui a dit qu'il fallait nécessairement du soleil pour cultiver la vigne ? Les viticulteurs néerlandais ont relevé le défi de faire pousser leurs propres cépages sous le ciel rigoureux des Pays-Bas. Au pays des tulipes et de la bière, voici que le vin essaie de faire son trou... et ça marche !*

## Pas froid aux yeux

Après les vins californiens, chiliens et espagnols, voici que l'agriculture néerlandaise semble bien décidée à son tour à partir à la conquête du florissant marché des vins étrangers. Si les premiers avaient en commun un taux d'ensoleillement remarquable, on ne peut guère en dire autant de ce nouveau venu : ciel gris, pluie battante et thermomètres en berne sont le lot commun du pays des polders. Qu'à cela ne tienne : les agronomes néerlandais n'allaient pas se laisser décourager pour si peu.

Après avoir mis au point de nouveaux cépages, spécifiquement conçus pour être plus résistants au climat et à certaines maladies comme le mildiou, ils ont multiplié par six la taille du vignoble national en quelque huit petites années. C'est ainsi que Johanniter, Solaris et autres cépages locaux couvrent désormais plus de 240 hectares de terrain.



## Vin et fromage

Réputés pour leurs fromages, les Pays-Bas le seront-ils aussi bientôt pour le petit rouge local qui les accompagne ? Ce n'est pas gagné, semble nous dire l'œnologue Nicolaas Klei. «Il y a quinze ans, lorsque je goûtais du vin néerlandais, il était tout simplement imbuvable. Actuellement, je dirais qu'il n'est pas mauvais à boire. Dans le meilleur des cas...», déclarait-il en août dernier à l'AFP. Quant au prix du litre, contraintes de production obligent, il reste un peu salé puisqu'il faut compter entre 11 et 12 euros pour un vin de qualité. Il n'en reste pas moins que les palais les plus curieux prendront très certainement plaisir à déguster un petit ballon de vin d'Apostelhoeve ou de Maas-tricht avec un bon morceau de gouda au cumin... Proost

## ICN Informateur Corse Nouvelle vous communique ses «nouvelles» coordonnées

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos horaires de travail et nos coordonnées...

Les annonces légales continuent d'être reçues (par préférence) sur notre boîte mail dédiée : [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com) ainsi que par télécopie au **04 95 32 02 38**, ou directement à notre Bureau du 1, rue Miot (2<sup>ème</sup> étage) 20200 Bastia de **9 à 12 heures** et **14 à 17 heures**, pour publication dans le numéro paraissant le vendredi de chaque semaine, **réception limite le mercredi avant 11 heures**. Au-delà, vous bénéficierez de votre attestation de parution pour le numéro suivant...

Vos appels téléphoniques sont reçus aux numéros **04 95 32 04 40** et **04 95 32 89 92**, ainsi qu'à notre numéro de permanence, en cas d'urgence : **07 81 47 14 76** !

Tous vos messages peuvent parvenir, qu'il s'agisse de publications légales, d'informations rédactionnelles ou de courriers pour la direction et la rédaction à :

**[journal@corse-information.info](mailto:journal@corse-information.info)**

S'agissant de la gestion ou de l'administration, vos courriers, règlements (possibilité de paiement par CB), factures doivent parvenir exclusivement à **ICN CORSICAPRESS EDITIONS SAS - Immeuble Marevista - 12, Quai des Martyrs de la Libération - 20200 Bastia**

## Santé Publique : Cancer du Sein

### «En Corse, seulement 40% des femmes se font dépister»

Une marche pour les femmes s'est déroulée dimanche dernier, à l'initiative de la Ligue contre le Cancer de Corse-du-Sud et avec le concours des villes d'Ajaccio, Porto-Vecchio, Bonifacio, Propriano et Sartène. Sous la bannière «Marchons tous avec les femmes», cette manifestation entrainait dans le cadre du programme "Octobre Rose" dont le but est de sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage du cancer du sein. Il faut savoir qu'en Corse, moins d'une femme sur deux est dépistée. Pourtant, le dépistage permet d'agir au plus vite, d'accroître les chances de guérison et d'éviter des traitements lourds et longs. Aujourd'hui, il faut donc sensibiliser, mais aussi rassurer afin de combattre la maladie. Rencontre avec Marie-Dominique Battesti-Leca, secrétaire générale de la Ligue contre le Cancer de Corse-du-Sud.

**Marie-Dominique Battesti-Leca, est-il vrai que le dépistage du cancer du sein chez la femme n'est pas systématique ?**

On sait que le cancer du sein est le premier cancer de la femme mais malgré cela on s'aperçoit effectivement que le dépistage n'est toujours pas celui que l'on voudrait. Surtout le dépistage systématique, mis en place déjà depuis

de nombreuses années ne donne pas les résultats escomptés. Aujourd'hui, seules 40% des femmes se font dépister. Nous savons très bien que plus le cancer est dépisté tôt et plus le traitement est bénin et plus les chances de guérison sont grandes.

**Comment peut-on expliquer cela ? Plus d'une femme sur deux, c'est énorme, non ?**

Il est difficile de trouver une explication à cela. Il me semble qu'il y a plusieurs facteurs qui interviennent. Il peut y avoir un facteur socio-économique. Je pense que les personnes isolées ou mal informées ou les personnes étrangères sont peut-être moins accessibles à cette information. Ensuite, je pense que pour les femmes, le cancer du sein est quelque chose qui fait très peur. Elles sont souvent dans le déni et veulent repousser le plus tard possible l'échéance du diagnostic. Beaucoup de femmes qui ont eu un cancer du sein nous disent qu'elles avaient palpé dans leur sein quelque chose d'anormal, mais qu'elles ne sont pas allées vers le médecin tout de suite et qu'elles ont attendu. Bien entendu, par la suite, elles regrettent beaucoup cette attente qui a fait qu'ensuite le cancer a nécessité une prise en charge beaucoup plus lourde et bien entendu beaucoup plus agressive.

**Peut-on parler aujourd'hui de deux formes de dépistage ?**

Oui, effectivement, depuis peu nous pouvons dire qu'il existe deux formes de dépistage. Nous



avons le dépistage systématique qui remonte à plusieurs années. Il s'agit d'un dépistage de santé publique avec une tranche d'âge bien définie, entre 50 et 74 ans. C'est un dépistage qui est réalisé tous les deux ans et qui est proposé aux femmes gratuitement. C'est un dépistage qui est réalisé par mammographie. Les femmes reçoivent un papier les invitant à faire cette mammographie. Il faut savoir que cette dernière bénéficie d'une double lecture par deux radiologues, ce qui rend le diagnostic beaucoup plus sûr. Ceci est le dépistage systématique qui est réalisé auprès des femmes qui sont le plus exposées, selon leur âge, au cancer du sein. Mais depuis quelques années et avec les avancées de la génétique nous réalisons un dépistage ciblé chez des femmes où le risque est plus élevé que dans la moyenne générale.

**C'est-à-dire ? De quelle manière ?**

Ces femmes-là portent des gènes qui favorisent le cancer du sein. Attention, elles ne rendent pas le cancer du sein obligatoire, mais elles accentuent le risque. Tout le monde connaît autour de soi des familles où l'on sait qu'il y a deux ou trois femmes qui ont développé un cancer du sein. C'est bien de ces familles là dont il s'agit. Il est donc nécessaire, dans ces familles à risques, de faire une étude génétique chez toutes ces femmes et de vérifier si elles sont porteuses de ces gènes. Et si c'est le cas, il faut bien entendu leur proposer un dépistage plus précoce, plus intense, c'est-à-dire tous les ans plutôt que tous les deux ans. Le dépistage doit aussi être plus précis, avec une IRM mammaire qui est examen plus précis que la mammographie.

■ Frédéric Bertocchini

## Théâtre

### Total réussite pour la première à Biguglia

Il y avait foule pour la première représentation à l'Espace culturel de Biguglia. Les robes longues étaient de sortie tout comme les accessoires et maquillage élégants. Le théâtre qui sentait encore l'odeur du neuf était archi complet. Claudie Mamberti et Jean Michel Canazzi pouvaient être satisfaits. «Une semaine pas plus» de Clément Michel, mise en scène par Arthur Jugnot a tenu toutes ses promesses. Avec, David Roussel et Louise Danel la prestation a été d'un niveau de sortie parisienne. En plus de bien maîtriser le texte, les acteurs se sont bien amusés tout en se permettant certaines impros de qualité. Ainsi, Louise Danel se prenait, sans le faire exprès, la bibliothèque dans le nez. Avec une jolie marque rouge sur le front elle poursuivait stoïquement son interprétation. Cette scène cocasse donnait des idées à Jugnot qui improvisait une imitation de la jeune femme avant de se lancer dans un délire sur la coppa belge. Entre fous rire et jeu de mots, le trio se mettait le public dans la poche. Avec cette première étape, les organisateurs ont réussi leur pari de faire rire en période de crise.

**Prochains rendez-vous :**

7 Novembre 15 h : Martial dans la malle enchantée (spectacle jeune public),  
14 novembre : Petru Guelfucci



## Culture

## La photographie Corse en danger de mort

**Marcel Fortini tire la sonnette d'alarme : avec la réduction de 24 % de son budget de fonctionnement, le centre méditerranéen de la photographie qu'il dirige risque de disparaître. Il lance un appel à l'aide pour trouver les fonds nécessaires pour la survie de ce centre unique en Corse.**

**P**our Marcel Fortini, le directeur du centre méditerranéen de la photographie, structure associative qui existe depuis 25 ans, l'heure est grave. En juillet dernier, il apprenait que la CTC allait amputer son budget de fonctionnement de 24 % et que du même coup la structure était plus que jamais menacée de fermeture. Une issue que Marcel Fortini ne veut pas imaginer. Depuis des semaines, il se bat pour tenter de trouver les 31 000 euros qui lui permettraient de boucler l'année et de poursuivre ses activités. Il a lancé une pétition pour sensibiliser la population insulaire sur le drame que constituerait la disparition de cette structure pour la Corse.

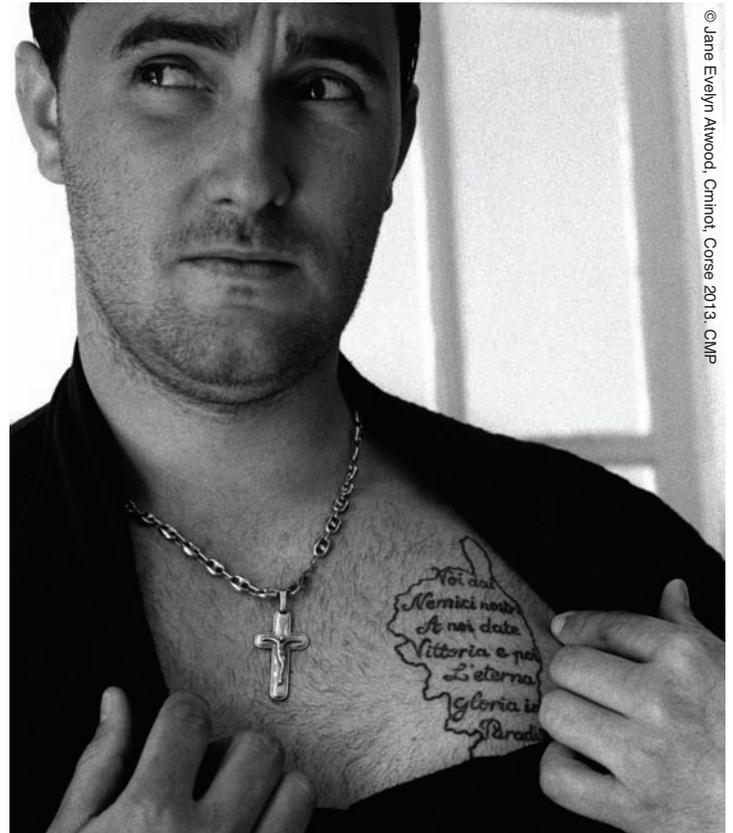
### Une concertation est réclamée

Marcel Fortini demande une meilleure concertation avec la Collectivité territoriale de Corse. Il souhaite

également qu'une discussion s'ouvre pour la prochaine convention puisque l'actuelle se termine au 31 décembre. «Je regrette qu'une concertation n'ait pu avoir lieu et que nous nous retrouvions comme cela, du jour au lendemain dans une situation aussi inconfortable», explique-t-il. «On peut comprendre que l'ambiance générale est à la baisse des budgets, mais en temps de crise, la culture doit être sanctuarisée. Tout comme la musique, la littérature, la photographie participe grandement à l'ouverture sur le monde. Nos actions, que ce soit sur le fond photographique de la Corse, les résidences de photographes les expositions ou les actions pédagogiques en direction des scolaires notamment, sont reconnues par-delà les frontières de notre île. Nous ne pouvons nous résigner à voir nos missions se réduire à néant», plaide Marcel Fortini.

### Entreprises, devenez mécènes du CMP

Avec la réduction drastique de son budget de fonctionnement, le CMP a déjà annulé, en juillet dernier, un échange important avec les Transphotographiques de Lille et ainsi présenter une synthèse des collections photographiques sur la Corse. Quant à la biennale Photo de Bastia, le CMP n'a eu d'autre choix que de l'écarter ne pouvant assumer les frais liés au gardiennage des œuvres. La sai-



© Jane Evelyn Atwood, Cminot, Corse 2013, CMP

son devait s'achever avec une grande exposition sur la Grande guerre mais prévient Marcel Fortini, cette année cette grande exposition sera finalement «qu'une petite exposition.» Les entreprises insulaires qui souhaitent soutenir le Centre méditerranéen de la photographie peuvent prendre contact

avec son équipe. En effet, le CMP est une structure culturelle d'intérêt général et le mécénat des entreprises y est encouragé. Ainsi, une entreprise peut défiscaliser jusqu'à 60 % de son soutien aux actions du centre.

■ Marc Ezrati

## Ils font vivre le CMP

### Marcel Fortini

Marcel Fortini est né le 26 octobre 1962 à Bastia. Directeur du Centre méditerranéen de la Photographie et photographe, Marcel Fortini est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles et docteur en arts plastiques et sciences de l'art. Il fonde en 1990 avec le réalisateur Joseph Cesarini (Président de l'association), le Centre Méditerranéen de la Photographie, centre d'art à vocation régionale, association de loi 1901 conventionnée avec la Collectivité Territoriale de Corse. Marcel Fortini poursuit également un travail personnel en photographie. Il expose régulièrement son travail depuis 1985 en Corse, sur le Continent et à l'étranger. Il est Président de Lieux Fictifs, laboratoire de recherche cinématographique (Marseille, friche de la belle de mai.)



### Valérie Rouyer

Photographe diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure de Photographie d'Arles, Valérie Rouyer est chargée de mission en pédagogique et responsable des expositions au Centre Méditerranéen de la Photographie depuis 2008. Parallèlement, elle poursuit sa recherche personnelle où le corps occupe une place prépondérante, un corps toujours dans un état transitoire, en devenir. Son travail tourne autour des questions de la fragilité humaine et des choses et de la notion de temps. On visitera avec plaisir son site web : [www.valerierouyer.com](http://www.valerierouyer.com)



Entretien avec Jean-Christophe Angelini

## «Une collectivité unique oui, mais à l'horizon 2015»

**L**e groupe Femu a Corsica est monté au créneau ces derniers jours afin de demander le report, et même l'annulation, des prochaines élections départementales prévues pour le mois de mars prochain en Corse. Pour expliquer sa requête, le groupe est notamment revenu sur les travaux de la commission Chaubon et sur le consensus qui se dégage peu à peu, à droite comme à gauche, à propos de la collectivité unique. Jean-Christophe Angelini va plus loin en considérant que les élections départementales de mars prochain pourraient même hypothéquer le projet de suppression des départements.

**Jean-Christophe Angelini, pourquoi voulez-vous faire annuler les élections départementales de l'an prochain ?**

Nous avons un gros problème. D'un côté, on nous engage à discuter depuis deux ou trois ans sur le thème de la réforme et de la collectivité unique, et de l'autre on se prépare à voter dans le cadre des élections départementales qui sont censées avoir lieu au mois de mars prochain. Je crois qu'il faut être clair, il n'y a pas de voie médiane ou intermédiaire en l'occurrence. Donc soit l'assemblée de Corse vote la réforme qui semble devoir porter vers l'avènement d'une collectivité unique, soit au contraire, elle ne le fait pas. A ce moment là, votant au mois de mars pour les conseillers départementaux, nous remettons à l'horizon 2020 ou 2021 et pourquoi pas même 2030, l'avènement d'une collectivité unique possible. Pour nous, ce n'est pas normal. Depuis des décennies, le mouvement national et au-delà, de très nombreuses forces de progrès, militent pour une collectivité unique. Aujourd'hui, le débat s'est considérablement apaisé et n'est pas posé dans les mêmes termes qu'en 2003 où les choses étaient tout de même un petit peu plus tendues qu'elles ne le sont au-

jourd'hui. Il y a donc une nécessité de poursuivre ce débat et de le conclure par une délibération. Si la collectivité unique n'est pas majoritaire, nous comprendrons alors tout à fait que les élections départementales doivent avoir lieu en mars prochain. Mais si comme on le dit aujourd'hui, pour la totalité des courants nationalistes, pour une grande majorité des élus de gauche, ainsi que pour de très nombreux élus de droite, il faut une collectivité unique, alors cela ne peut être qu'à l'horizon 2015.

**En quoi une décision de l'assemblée de Corse pourrait faire annuler un scrutin qui découle de décisions qui sont prises ailleurs ?**

Une délibération de l'assemblée de Corse aurait pour but et pour fonction essentielle de donner juridiquement et démocratiquement une perspective à la réforme. En d'autres termes, l'assemblée de Corse aujourd'hui est mise au pied du mur. Elle est, comme toutes les autres collectivités prisonnières d'un calendrier qu'elle n'a pas défini. Si les élections départementales pouvaient avoir lieu après les élections territoriales, le débat pourrait rester encore ouvert quelque temps. Mais je vous rappelle que la durée des mandats est constitutionnellement garantie. Si nous allons élire en mars des conseillers départementaux, alors nous devons aussi accepter l'idée que pendant la durée du mandat, la question de la suppression des départements ne puisse plus être posée. Pour nous ce n'est pas acceptable. Aujourd'hui, nous devons poser collectivement un acte de foi, un acte de courage, et dire que parce que voulons la collectivité unique nous demandons au gouvernement d'en tirer toutes les conséquences.



**Vous pensez que le gouvernement peut vous écouter ?**

Je rappelle que le gouvernement par la voix du Premier ministre et plus récemment de la ministre de la Décentralisation nous a demandé de donner des propositions et affirmant même par anticipation, qu'ils les accompagneraient dès l'instant qu'une majorité se dégage. Je crois qu'aujourd'hui, tout est clair, tout est posé. Reste maintenant à délibérer.

**Si l'assemblée de Corse se prononce pour la collectivité unique, ce sera le gouvernement qui pourrait se trouver au pied du mur selon vous ?**

D'une certaine manière, oui. Le gouvernement sera au pied du mur dans le sens qu'il lui faudra en tirer toutes les conclusions utiles concernant la Corse. Mais je rappelle quand même que cette ques-

tion a été posée par ailleurs et notamment dans certains départements et territoires d'Outre-mer. Cette dernière a été actée. Certes, avec peut-être un petit peu plus de recul que nous en avons depuis quelques mois. Mais la question a bien été posée et actée. Nous parlons tout de même de quelque chose de grave et d'une réforme qui serait promue - et cela me semble capital - ou enterrée et abandonnée. Nous ne pouvons pas jouer aujourd'hui avec les dates et les calendriers impunément. Nous devons donc permettre à l'assemblée de voter en toute sérénité et ensuite demander au gouvernement, avec une égale sérénité, d'en tirer toutes les conséquences. Mais je crois qu'il ne faut pas dramatiser ou crispier les enjeux. Ils sont clairs et sont posés. Apportons des réponses, et votons.

■ Frédéric Bertocchini

### Une agence postale inaugurée à Sollacaro

Jean-Jacques Bartoli, Maire de Sollacaro et Pascal Mariani, Directeur de La Poste de Corse ont inauguré, le 21 octobre dernier, l'Agence Postale Communale de Sollacaro. La Poste et la Commune de Sollacaro ont en effet engagé un partenariat équilibré et durable qui permet une présence postale grâce à la mutualisation de leurs moyens. Intégrée au sein du bâtiment municipal, l'APC accueille également un espace multimédia avec un accès internet. Ce partenariat conforte un emploi dans la commune qui passe de mi-temps à temps plein et permet d'offrir un accès accru aux services de La Poste, tous les jours du lundi au vendredi.





Innovation  
that excites

# NOUVEAU NISSAN X-TRAIL

SOYEZ PRÊT À LE SUIVRE.

À PARTIR DE

**369 € / MOIS<sup>(1)</sup>**  
**SANS APPORT**  
**SANS CONDITION**



DISPONIBLE EN 7 PLACES



TOIT PANORAMIQUE  
À OUVERTURE ÉLECTRIQUE<sup>(2)</sup>



SYSTÈME ALL-MODE 4x4-i<sup>(2)</sup>



## NISSAN AJACCIO

Z.A. La Caldaniccia

20167 Sarrolo-Carcopino

04 95 78 50 18

## NISSAN BASTIA

R.N. 193

20600 Furiani

04 95 55 34 00

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [nissan-offres.fr](http://nissan-offres.fr)

GARANTIE ET  
ASSISTANCE  
**3**  
ANS<sup>(3)</sup>

Innové autrement. (1) Exemple pour un Nouveau Nissan X-TRAIL Visia dCi 130 neuf en Location Longue Durée sur 49 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. **Modèle présenté** : Nouveau Nissan X-TRAIL Tekna dCi 130 BVM 2WD avec option peinture métallisée à **503 €** par mois, en Location Longue Durée sur 49 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. (2) Équipement disponible selon version sauf Visia. Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac S.A. au capital de 61 000 000 € - 14, avenue du Pavé Neuf - 93160 Noisy le Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2014 chez les Concessionnaires NISSAN participants. (3) Limitées à 100 000 km.

NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 €, RCS Versailles n° B 699 809 174 - Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 4,9 - 5,3. Émissions CO<sub>2</sub> (g/km) : 129 - 139.